



Giuseppe Castiglione  
President de UPI  
(Unione delle Province d'Italia)  
Piazza Cardelli, 4  
00186 Roma  
Italy

Namur, le 16 septembre 2011

Monsieur le Président,  
Cher Collègue,

L'Union européenne traverse actuellement une importante crise financière et démocratique qui impose la définition de programmes de réformes économiques. L'Italie ne fait pas exception à la règle.

Malheureusement, bien souvent dans pareilles circonstances, la tentation est grande de faire porter une part importante de l'effort sur les pouvoirs locaux et singulièrement le niveau intermédiaire que nous représentons.

J'ai été alerté par votre bureau de représentation à Bruxelles de votre association, l'Union des Provinces Italiennes (UPI), de l'adoption, par le Conseil des Ministres italien, d'un projet de réforme constitutionnel visant à supprimer l'institution provinciale pour la transformer en Communauté métropolitaine.

Cette situation m'inquiète car elle correspond à un mouvement qui tend à se généraliser en Europe et qui semble estimer que nos démocraties fonctionneraient mieux en se passant de collectivités territoriales de niveau intermédiaire.

La Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires (CEPLI) a déjà exprimé à plusieurs reprises, lors de débats et contributions adressées aux autorités de l'Union européenne, le rôle déterminant que notre niveau de collectivités assure en matière de cohésion économique, sociale et territoriale et dans l'application du principe de gouvernance à multiniveau.

Les provinces, de par la nature même de leurs compétences (enseignement, santé, affaires sociales, économie, environnement...), sont sources de progrès économiques et sociaux et peuvent apporter des réponses locales concrètes aux défis des crises économique et démocratique que traverse l'Europe.

Par la présente, je vous assure de ma plus grande solidarité et de mon soutien dans le cadre des discussions qui s'ouvrent en Italie au sujet de la réforme des pouvoirs locaux et la remise en cause de l'existence même des provinces.

Cette solidarité vous est également témoignée par l'ensemble des membres de la Confédération Européenne des Pouvoirs Locaux Intermédiaires, qui devrait rapidement prendre une attitude officielle pour rappeler à nos Etats la contribution que les provinces peuvent apporter à la résolution de la crise actuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Paul-Emile MOTTARD  
Président de l'APW  
Vice-Président de la CEPLI